

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LEÓN XIII

Dans le Consistoire du 23 Juin.

Vénéralles Frères,

“ La première part de Notre sollicitude est réclamée à juste titre aujourd'hui par l'insigne nation catholique qui occupe le mont Liban, illustré par les lettres profanes, souvent aussi célébré par la poésie religieuse, remarquable par la beauté même du lieu, par la clémence du ciel et la fertilité du sol. L'éclat de cette contrée est accru par les villes célèbres situées au pied de la montagne, par le grand nombre des monuments et des asiles que la piété et que la religion ont élevés de toutes parts, par l'abondance de la population et son profond amour du sol natal, sur lequel ses ancêtres trouvèrent, en des temps calamiteux, un refuge assuré pour la religion catholique.

Les Maronites occupent en grand nombre les sommets les plus tempérés du Liban ; ils ont là le siège de leur patriarcat ; nation illustre par ses exploits, qui jadis, les armes à la main, fut d'un vaillant secours à S. Louis, roi de France, lorsqu'il marchait contre les Sarrasins ; mais surtout éminente par la constance avec laquelle elle a conservé pure et intacte la foi catholique, au milieu de beaucoup d'épreuves et de périls.

Or, dans cette nation il arriva, au mois d'avril dernier, que le siège patriarcal d'Antioche fut privé, par la mort, de son pasteur, Notre Vénéralle Frère Paul-Pierre Massad. Les funérailles du défunt patriarche étant accomplies, les évêques maronites se réunirent, le 28 jour du même mois, pour élire son successeur. Avec une parfaite concorde et d'un plein assentiment, ils élurent en qualité de patriarche maronite d'Antioche Notre Vénéralle Frère Jean Hagg, archevêque maronite d'Héliopolis, homme d'une haute renommée de prudence, qui, à la mort du patriarche, avait consacré ses soins assidus aux affaires de l'Eglise,